Fédération Française du Sport Adapté
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Para-escalade - adapté

LE 3 DÉCEMBRE 2021

SALLE MARIE PARADIS
13 AVENUE LÉO LAGRANGE
25 000 BESANCON

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
AGENCE NATIONALE DU SPORT
Le Soleil Brille Pour Tout Le Monde
ENTRE-TEMPS ESCALADE BESANÇON
acef
MAIF assureur militant

INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-escalade adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club **Le Soleil Brille Pour Tout le Monde** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. Nous remercions également l'association **Entre Temps et son président** pour la mise à disposition, à titre gracieux, du site.

La compétition se tiendra le **vendredi 3 décembre 2021 à Besançon**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para-escalade adapté qui se tiendra du 15 au 17 avril 2022 à Besançon (25).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera dans la salle Marie Paradis, 13 avenue Léo Lagrange, Besançon

Contact et information sur la compétition :

- Camille Aptel, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, camille.aptel@sportadapte.fr
- Corinne Gaulard, animatrice du club accueil, 06.79.34.22.36, gaulardc@yahoo.fr

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2021-2022, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de **9 €** sont demandés pour chaque sportif (comprenant 5€ d'entrée dans la salle). Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories : Les grimpeurs s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

- Moins de 14 ans
- Moins de 16 ans
- Moins de 18 ans
- Moins de 21 ans
- Adultes (+21 ans)

Matériel du sportif :

- Tenue de sport
- Chausson et baudrier (possibilité de louer sur place)

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France d'escalade Sport Adapté, le sportif a besoin **de participer à ce championnat régional de Bourgogne-Franche-Comté.** Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- Accueil à partir de 14h00
- Compétition entre 15h et 17h30
- Remise des récompenses : à partir de 17h30

Modalité d'inscription :

Fiche d'inscription excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaulardc@yahoo.fr

Date limite d'inscription : vendredi 26 novembre 2021.